

EXAMEN RADIOLOGIQUE CHEZ LA FEMME QUI ALLAITE : PROCÉDURE ET DOCUMENT D'INFORMATION

Nathalie Gagnon¹, B.pharm, M.Sc., Caroline Proulx¹, t.i.m.

¹Centre Intégré de Santé et de Services sociaux (CISSS) de l'Outaouais, Hôpital de Gatineau

Introduction : Durant l'allaitement, des examens et interventions nécessitant produits de contraste et médicaments peuvent être prescrits. La tendance est encore trop souvent de dire aux femmes qu'elles devront tirer et jeter leur lait alors que ceci est rarement nécessaire. Également, les informations transmises d'un département ou d'un professionnel de la santé à l'autre diffèrent souvent.

Objectifs : Revoir la littérature sur les produits de contraste et médicaments disponibles en radiologie. Élaborer une procédure régionale qui encadre les praticiens en radiologie lors de la prestation de soins. Assurer un relais écrit personnalisé, contenant l'information complète et objective, tant à la femme allaitante qu'aux prestataires de soins qu'elle côtoiera ensuite.

Méthodologie : Une recherche internet d'un tel outil, sans succès, a été effectuée. Trois livres de références, sept révisions de littérature, quatre bases de données spécialisées, ainsi qu'une compagnie pharmaceutique ont été consultés.

Résultats : La procédure adoptée le 19 janvier dernier, est appliquée depuis février. Moins de 0,01 % de la dose administrée de produit de contraste serait susceptible d'être absorbée par l'enfant. Le risque de sensibilisation/réaction allergique et de toxicité directe demeure théorique, puisque jamais rapporté. Une quantité minime des médicaments, administrés en dose unique de surcroît, pourrait se retrouver dans le lait maternel. L'allaitement n'a pas à être suspendu.

Conclusion : L'utilisation des produits de contraste et médicaments disponibles en radiologie sur les différents sites du CISSS sont compatibles avec l'allaitement. La fréquence d'utilisation du document personnalisé sera comptabilisée au cours des prochains mois.